

HIPPODROME : PRIX DE LA VILLE DU COTEAU

PAGE 12



4 PÊCHE

Un parcours en ville ouvert toute l'année



7/8 PLAN ARBRES

Des plantations sur différents sites

11 CULTURE

Le comédien Patrick Préjean avant sa venue au Coteau



13 VIE ASSOCIATIVE

Un pain fabriqué dans la bonne humeur



15 HISTOIRE

60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie le 19 mars

Suivez-nous sur internet



MARS 2022

Mensuel d'information édité par la Ville du Coteau, Parc Antoine Bécot, CS 80093 - 42125 LE COTEAU CEDEX
Tél : 04 77 67 05 11

Rédaction et publicité :

communication@mairie-lecoteau.fr
www.mairie-lecoteau.fr

Directrice de publication :

Joy Talbat

Chef de rédaction et photos

(sauf avis contraire) : Jean-Marc Pouxe

Réalisation : Xtreme Com - Civens

Impression : Valmy - Le Coteau

Distribution : Ville du Coteau

ISSN : 2729-1138 (en ligne)

ISSN : 2739-4662 (imprimé)



ÉCONOMIES • 282 504 €

PROJETS

En un mois, le compteur des économies a progressé de 47 000 €. C'est le résultat du travail de négociation réalisé par le service des achats à la mairie. Le total économisé depuis juin 2020 s'établissait au 15 février 2022 à 282 504 €. La ville peut ainsi réinvestir l'argent dans son budget pour améliorer le cadre de vie des Costellois. Vous pouvez suivre la progression du compteur chaque semaine sur www.mairie-lecoteau.fr



HÔTEL DE VILLE •

L'ÉCOLE ST-MARC EN MAIRIE

En janvier, des élèves de l'école St-Marc avaient accueilli le maire pour mieux comprendre la fonction d'élu et de premier magistrat d'une ville. Le 3 février dernier, le maire a rendu la politesse en conviant les 9-10 ans de la classe d'Anne Dépierre à visiter l'hôtel de ville et notamment, le bureau du maire et la salle Marc-Louis de Tardy qui recevait le soir même le Conseil municipal.

ENCHÈRES •

PREMIÈRES VENTES

Au cours du mois de février, la Ville a mis aux enchères ses premiers lots de mobilier urbain. Il s'agissait d'anciens bacs à fleurs en béton suite au programme de renouvellement entamé en 2021. La vingtaine de bac a trouvé preneur et rapportera à la Ville 1 500 €. Prochainement du matériel scolaire de l'ancienne école des Plaines et de l'équipement informatique seront proposés aux enchères. Collectivités, professionnels et particuliers peuvent faire des offres sur www.agorastore.fr.



NOUVEAU CPU •

POUR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ



Le nouveau Centre de Protection Urbain qui centralise les images des 255 caméras (*) de vidéoprotection de Roanne, Roannais Agglomération et du Coteau a été inauguré le 28 janvier en présence des élus costellois. Un outil moderne, équipé d'un matériel de dernière génération permettant un espace public encore plus sûr.

(*) Actuellement, 17 caméras sont installées au Coteau

LES COMÉDIENS DES PLAINES RETROUVENT LA SCÈNE

Depuis la crise liée à la Covid, la Section artistique et culturelle des Plaines n'était pas remontée sur scène. C'est fois-ci, la troupe est prête. Elle présentera la comédie « *Vous êtes ici chez vous* », à partir du 11 mars à l'Espace des Marronniers.

Les répétitions ont débuté à l'automne dernier sous la direction cette année de François Gaynon, un professionnel des planches qui apporte un « *vent nouveau* », selon Marie-Claude Fallet, la porte-parole de l'équipe. Avec le choix de cette pièce, la section reste fidèle à son répertoire qu'on appelait autrefois de boulevard. Elle traite d'un vrai sujet de société, celui du retour des enfants au sein du cocon familial

Cette comédie d'Yvon Taburet, se présente en 3 actes et décrit la

cohabitation entre père, mère, fils, copine, fille et tante, d'abord difficile, puis infernale. Les neufs comédiens sur scène promettent un moment drôle et dynamique. Rires et détente garantis.

Vendredi et samedi 11 et 12 mars à 20h45 et le dimanche 13 mars à 14h45 à l'Espace des Marronniers.

Entrée : de 8 € à 10 € (gratuit pour les moins de 12 ans).

Contact : 06 13 25 46 37

theatre@lecoteau-lesplaines.com



DES-UNIS, UN SPECTACLE RENVERSANT

Dans le cadre de sa saison culturelle, la Ville du Coteau avec l'association Cost'Art présente Des-Unis un spectacle de danse de la compagnie Bakhus, le samedi 19 mars.

Depuis sa création en 2011, à l'initiative du chorégraphe et metteur en scène Michaël Six, la compagnie cannoise Bakhus puise son énergie dans son ouverture aux différentes pratiques artistiques. À la danse hip-hop et contemporaine, elle mêle l'acrobatie, la musique et le cirque, pour des spectacles poétiques très vivants ! « *Des-Unis* » est un jeu de mots qui exprime à la fois l'union de plusieurs personnes et la séparation. L'objectif est de proposer un moment divertissant, en invitant le public à entrer dans le spectacle.

Samedi 19 mars à 20h à l'Espace des Marronniers. Entrée à partir de 15 €.

Billetterie : www.fnacspectacles.com, Salon de coiffure Athenon, 70 avenue de la Libération et sur place le jour du spectacle.

LOU BIANCO CLARINETTE EN FÊTE

Révélee par l'émission télévisée *Prodiges* sur France 2, Lou Bianco raconte son histoire, ses rencontres musicales et vous invite avec sa clarinette à parcourir son univers. De l'opéra au jazz, la playlist est éclectique et sans frontières.

Samedi 9 avril à 20h à l'Espace des Marronniers. Entrée à partir de 12 €.

Billetterie : www.fnacspectacles.com, Salon de coiffure Athenon, 70 avenue de la Libération et sur place le jour du spectacle.

TSUNAMI

Une comédie à rebondissements, proposée par la Ville du Coteau avec Patrick Préjean, Géraldine Lapalus et le roannais Ludovic Berthillot.

Dimanche 3 avril 2022 à 16h00 à l'Espace des Marronniers

Tarif : 25 €

Réservations en ligne sur AchetezenRoannais.fr (Lire page11)



PARCOURS DE PÊCHE « SANS TUER » TOUTE L'ANNÉE

Les pêcheurs de l'Aappma (*) Roanne et Région et le maire Sandra Creuzet ont procédé le 3 février à l'ouverture sur le Rhins d'un parcours de pêche « sans tuer ». Il est désormais possible de pêcher toute l'année, du pont du Renouveau jusqu'aux Jardins familiaux.

Depuis quelques années, le Rhins se refait une beauté. Le traitement des effluents en amont de la rivière a rendu à l'eau sa qualité et des travaux de restauration ont permis de retrouver la continuité écologique nécessaire à la circulation des poissons. C'est aujourd'hui un cours d'eau de 2^e catégorie.

L'an prochain, la Ville du Coteau lancera un projet important en matière d'environnement. Les berges du Rhins seront aménagées et les Costellois pourront à terme se réapproprier cet espace naturel. L'association de pêche est l'un des partenaires. Au travers de sa fédération, elle vient d'obtenir de la préfecture la création sur le Rhins d'un parcours de pêche « sans tuer ».



EMPOISSONNEMENT. Élus et pêcheurs réunis

Pêche autorisée au toc, à la mouche et aux leurres.
Pêche interdite au vif ou au poisson mort.

Pêche obligatoire avec un hameçon simple sans ardil-
lon ou ardil-
lon écrasé

Depuis le 1^{er} janvier 2022, c'est donc un arrêté préfectoral qui fixe les règles sur un kilomètre environ. Le principe est simple : tout pêcheur doit remettre à l'eau les salmonidés qu'il y capture. Et gare aux fraudeurs ! Ils risquent le tribunal et une amende, car une garderie renforcée sera assurée, indiquent les pêcheurs.

Cette semaine près de 190 kilos de gros poissons ont été déversés, essentiellement de la truite arc-en-ciel et quelques saumons de fontaine. Puis tous les 50 jours, 30 kg seront chargés.

« Le Coteau va faire l'effort d'aménager des accès pour les pêcheurs, il est normal que nous participions à l'empoissonnement », observe Jacques Dumas, de l'Aappma aux côtés de son président Michel Perret.

Les parcours de pêche en ville sont plutôt rares. Sandra Creuzet, accompagnée de Thierry Collet, adjoint à l'Environnement et au Cadre de vie s'est félicitée de ce partenariat innovant, « avec des gens qui savent de quoi ils parlent ».

ÉCHO +

Pour les jeunes, les cartes de pêche débutent à partir de 6 € et pour les adultes elles sont à 70 €. On peut se les procurer sur le site de la Fédération de la Loire.

* Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (Aappma)



ARRÊTÉ. Des règles de pêche très strictes

CIRCULATION DOUCE RUE DE LA PROVIDENCE



Un nouvel aménagement routier est en place rue de la Providence. Vitesse limitée à 30 km/h, voie centrale unique, circulation dans les deux sens et bandes cyclables de part et d'autre, font partie des nouvelles règles.

Depuis lundi, les automobilistes et les cyclistes se partagent autrement la rue de la Providence qui relie la rue Vauban et l'avenue de la Libération. Jean-Luc Mardeuil, premier adjoint délégué à la voirie explique : « Les riverains se plaignaient régulièrement de vitesses excessives ».

D'où le nouveau système qui a fait ses preuves dans de nombreuses villes : une chaussée à voie centrale sans marquage axial pour freiner les véhicules et la priorité accordée aux vélos qui circulent sur les accotements. En complément, la rue a été placée en zone 30. Elle s'inscrit dans le développement au Coteau des mobilités en mode doux.



ZONE 30 - 2 - Nouveaux aménagements pour réduire la vitesse

ÉCHO +

Le Plan vélo 2020-2026 de Roannais Agglomération a prévu plusieurs axes prioritaires traversant Le Coteau :

- Roanne – St-Vincent-de-Boisset, par les rues Carnot, Ledru-Rollin, le bd des Étines, le bd Charles-de-Gaulle ;
- Roanne-Commelle-Vernay par le quai Pierre Semard et la RD 43.



SALLE. Entièrement rénovée

DU NEUF A LA MAISON DES SOCIÉTÉS

La grande salle de la Maison des Sociétés construite dans les années 1970, vient d'être entièrement rénovée. Elle accueille tout au long de l'année de nombreuses réunions, conférences et assemblées générales.

« **A**u cours de la campagne des municipales, nous nous étions rendus compte que cette salle était devenue indigne et présentait de nombreux problèmes d'aération, d'isolation et de sonorisation », retrace Jean-Luc Mardeuil, premier adjoint délégué aux bâtiments communaux. Les restrictions en matière de rassemblement ont permis de mener les travaux ces dernières semaines sans perturber l'activité associative. Au total, 50 000 euros ont été investis pour remplacer les menuiseries, rénover les murs, le sol, l'éclairage et remettre en état la ventilation. L'acoustique a aussi fait l'objet d'une attention

particulière avec la pose d'un plafond isolant thermique et phonique. La sonorisation a été revue et dans quelques semaines, du wifi sécurisé et un vidéoprojecteur viendront compléter les équipements.

Sur la saison 2020-2021, cette salle qui peut accueillir jusqu'à 180 personnes a été réservée à 82 reprises. Dans 98 % des cas, les demandes proviennent d'associations costelloises qui bénéficient de la gratuité. Pour les autres utilisateurs, une tarification attractive à partir de 100 € est proposée. Réservations : www.mairie-lecoteau.fr

FIBRE OPTIQUE : LE COTEAU ÉQUIPÉ À 94 %

La société Orange vient de communiquer les chiffres du déploiement de la fibre optique sur les 6 villes de l'agglomération. Fin 2021, Le Coteau se plaçait en tête des communes où le taux d'avancement est le plus fort.

Le déploiement du très haut débit se poursuit sur les communes de l'ex-grand-Roanne (Le Coteau, Mably, Villerest, Roanne, Riorges) et il est terminé sur Commelle-Vernay. Malgré le contexte COVID et les difficultés d'approvisionnement en matériaux composites, les équipes d'Orange assurent tenir la cadence.

Fin 2021, il y avait au Coteau 5 116 locaux raccordables, soit un taux de déploiement de 94 %. Le reste à faire était de 332 foyers et professionnels. Dans certains cas, des études de charge sont en cours sur les supports électriques d'Enedis et des pourparlers doivent aboutir avec le SIEL pour l'utilisation en appui de l'éclairage public. Dans d'autres cas, des travaux de voirie sont planifiés. Par ailleurs, on dénombre au Coteau 35 refus de tiers, principalement au niveau des syndicats de copropriété.



Orange assure que le programme sera terminé sur le territoire de Roannais Agglomération fin 2022 « sauf cas très particuliers ».

ÉCHO +

Vous trouverez sur www.mairie-lecoteau.fr la carte de couverture de la Fibre Orange

ÉLECTION •

LIEU DE VOTE UNIQUE À LA HALLE COUBERTIN



LIEU DE VOTE UNIQUE. La halle Coubertin

Les 10 et 24 avril aura lieu l'élection présidentielle, suivie les 12 et 19 juin des législatives. À partir de cette année, et pour faciliter le traitement des opérations, tous les habitants du Coteau sont appelés à voter à la Halle Coubertin qui regroupera désormais les 5 bureaux de vote. 2022 étant une année de refonte électorale, chaque personne inscrite sur les listes va recevoir une nouvelle carte d'électeur. Le document mentionnera toujours votre bureau de rattachement : 1-Hôtel de Ville, 2-La Roseraie, 3-Centre socioculturel, 4-Les Étines, 5-Les Plaines. Il indiquera également

que vous devrez vous rendre à la Halle Pierre de Coubertin pour voter. Le jour des élections, quatre parkings seront à votre disposition : Mairie, ex-piscine avenue Parmentier, Glacière et Ehpap par le quai Jules-le-Bigot. Pour ce dernier ainsi que par l'entrée du stade Bécot, un accès PMR est organisé. Le gymnase disposera de 5 entrées, soit une par bureau de vote.

ÉCHO +

Retrouvez sur www.mairie-lecoteau.fr le plan de configuration des entrées 1-2-3-4-5 de la halle Coubertin.



CADRE DE VIE •

AVENUE DE LA LIBÉRATION

Depuis un mois, des cyprès embellissent l'avenue de la Libération. C'est la première étape d'une opération visant à végétaliser l'artère principale de la ville.

L'idée « innover et surprendre » régulièrement affichée par l'équipe municipale et les services de la Ville prend à nouveau toute sa dimension avec la réfection des îlots placés aux abords des passages pour piétons.

Les anciennes plantes ont disparu. Elles ont laissé la place à 27 magnifiques cyprès de Provence qui seront maintenus taillés entre deux et trois mètres. Le choix de ces végétaux préfigure l'aménagement d'entrée de ville prévue cette année du côté du pont de Loire.

Ces conifères sont particulièrement adaptés aux exigences de la circulation et aux conditions climatiques.

Ils donneront dans quelques années à l'avenue un petit côté Sud.

En France, les cyprès sont couramment utilisés dans les aménagements paysagers contemporains. Une taille annuelle limitera leur hauteur et leur largeur, limitant ainsi la quantité de pollen produite.

D'ici quelques jours, des vivaces fleuries seront plantées en périphérie des arbres pour apporter de la couleur. Enfin, une décoration sur le thème des insectes pollinisateurs et de la préservation de la biodiversité illustrera l'obtention par la Ville du label APlcité.

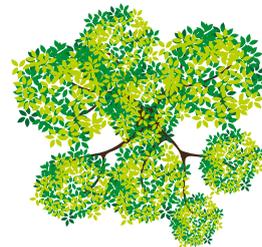
Thierry Collet, adjoint à l'Environnement a rendu hommage aux agents

qui participent de près à l'embellissement de la commune.

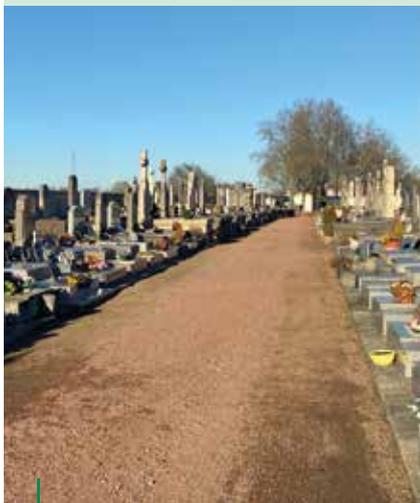
« Ces îlots par le passé n'ont jamais été utilisés. Après Halloween et Noël, la biodiversité sera le thème des décorations de printemps. »

ÉCHO +

Le « plan arbres 2020-2026 » prévoit au Coteau 700 plantations.



LES CIMETIÈRES VÉGÉTALISÉS



ZÉRO PHYTO. Des allées préparées pour la nouvelle réglementation

Un arrêté du 15 janvier 2021 élargit l'interdiction de produits phytosanitaires dans les cimetières au 1^{er} juillet 2022. Sans attendre plus longtemps, la Ville du Coteau procède à une préparation du sol en vue d'une végétalisation des allées. « *Nous nous inscrivons aujourd'hui dans ce processus, car l'entretien qui nous attend va devenir très chronophage* », explique Thierry Collet, adjoint en charge de l'Environnement.

Pour assurer une bonne reprise des jeunes plantules, les services de la Ville anticipent cette échéance et ont réalisé les semis qu'on aperçoit actuellement.

Les communes n'ont pas d'autre choix. L'entretien des cimetières va nécessiter plus de temps, mais il deviendra plus respectueux de l'environnement, plus végétal, plus vert.

En parallèle, la Ville du Coteau travaille sur des alternatives humaines pour assurer le meilleur entretien possible sans augmenter les coûts pour la collectivité.

DES LYCÉENS À LA MAIN VERTE

L'établissement agricole Roanne-Chervé, dans le cadre d'un partenariat avec la Ville, participe à l'entretien, à l'embellissement et à la gestion des 45 hectares d'espaces verts du Coteau.



CHANTIER. Une première action boulevard des Étines

Le premier chantier éducatif a débuté aujourd'hui, au pied des immeubles des Étines. Des lycéens de la filière « Aménagement paysager », épaulés par le service des espaces verts de Sébastien Cropat ont commencé à planter 28 arbres. Parmi les espèces : des tilleuls argentés, des alisiers blancs, des sorbiers des oiseaux.

Ces arbres sont réputés pour leur résistance en milieu urbain et aux changements climatiques. Ils ont un autre avantage. « *Avec leur ombrage, ils apporteront un îlot de fraîcheur aux riverains sur un espace naturel jusqu'ici totalement désert* », souligne Thierry Collet, adjoint au Cadre de vie. Cette opération s'inscrit dans le programme de 700 arbres à planter sur 2020-2026. Ces chantiers permettent également aux futurs diplômés (CAPA et Bac pro) de mieux appréhender les problèmes

techniques propres aux milieux où ils seront amenés à intervenir.

« *En tant qu'ancienne présidente du Conseil d'administration de Chervé, je suis une fervente convaincue de l'apprentissage. Nous formons aujourd'hui nos agents municipaux de demain* », a résumé le maire Sandra Creuzet en visite sur le terrain avec Paul Candaele le directeur du lycée.

ÉCHO +

Portes ouvertes au Campus des métiers de l'agro-environnement du lycée Roanne Chervé à Perreux : vendredi 11 mars de 16h à 19h et samedi 12 mars de 9h à 17h. Tél. 04 77 44 82 00.

ESH •

DES BÉNÉVOLES AU GRAND CŒUR

En 2021, l'association Espoir Santé Harmonie qui se mobilise depuis 1990 en faveur des structures hospitalières et des malades du Roannais atteints d'un cancer, a reçu un legs exceptionnel de 218 000 €. Il lui permettra de financer un scanner à reconnaissance surfacique pour certains cancers du sein ou du thorax. Espoir Santé Harmonie a par ailleurs remis 5 000 € à l'association *Pour qu'Eden et Abel vivent* (voir photo) qui a déjà récolté plus de 220 000 €. Elle doit au total en réunir 500 000 pour lancer les premiers essais cliniques qui redonneront espoir aux parents des deux enfants costellois atteints du syndrome génétique de Sanfilippo, à ce jour incurable.



DÉCOS DE NOËL •

LES LAURÉATS

En décembre, la municipalité avait lancé un concours de décorations de Noël. Pour cette première édition, une quinzaine de Costellois s'étaient inscrits. Dernièrement, le maire Sandra Creuzet a récompensé les lauréats qui se sont vus remettre un bon d'achat offert par le *Domaine de la Peinture* au Coteau. Ont été récompensés dans la catégorie *Maison décorée avec jardin* : M. et Mme Rémy Chambonnier, Bernadette Crozet-Raynaud et Isabelle Poude. Dans la catégorie *Balcon ou fenêtre décorée* : Mme Rose Epinat et Christine Cheveau.



TROTTINETTE •

LA COUPE DES CHAMPIONS

C'est inédit en France, la première coupe des champions de trottinette électrique se disputera au Coteau sur la piste de karting du 27 au 29 mai. Organisation, renseignements et inscriptions sur <https://etrottgames.org/>.



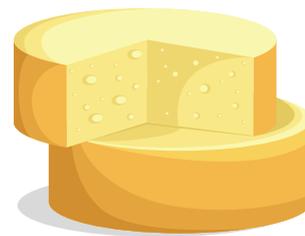
CONFÉRENCE •

AUTOUR DES ABEILLES

À l'invitation de la municipalité et de sa commission Environnement, Bernard Crouzier l'apiculteur partenaire de la commune s'est exprimé en février devant les élus costellois, les conseillers de quartier et les Conseillers municipaux jeunes sur le sujet passionnant des abeilles. Le professionnel est longuement intervenu sur la prédation et la pression exercée sur les ruches par le frelon asiatique. L'apiculteur a notamment présenté des nids de cet insecte exotique afin que les habitants deviennent des donneurs d'alerte.



FROMAGES EN UN CLIC



Stéphane Miollan a rejoint l'entreprise familiale Fromage Gourmet en 2015. Son camion sillonne toujours les marchés pour vendre du Comté ou de la tomme de Savoie, mais la part de l'internet grimpe en flèche.

Lorsqu'elle voit le jour en 1978, la fromagerie Vaginay installe son entrepôt au Coteau. Quarante-quatre ans plus tard, l'histoire s'écrit toujours rue Lamartine. On a poussé les murs pour agrandir le laboratoire et permettre à l'équipe de s'étoffer. Dans les bureaux, c'est plutôt ambiance start-up avec de jeunes collaborateurs chargés du développement et du suivi des ventes sur Internet.

Depuis 7 ans en effet, l'entreprise a investi le marché de la vente en ligne. Avec la crise sanitaire, la demande a explosé. « Lors du 1^{er} confinement, les chiffres ont bondi de 30 % et nous sommes passés de 4 à 18 personnes aujourd'hui », explique le dirigeant. Les commandes, jusqu'à 150 par semaine, affluent de toute la France. Elles sont livrées en colis réfrigérés jusqu'en Belgique et en Espagne. La clientèle va du jeune trentenaire à la dame de 90 ans qui ne peut plus sortir de chez elle. La maison est par ailleurs référencée parmi les fournisseurs de l'Élysée.

DÉLICE. La pâte à tartiner



Photo: Le Fromage Gourmet



ENTREPRISE. Visite du maire chez Stéphane Miollan en compagnie de Valérie Artaud présidente de l'Office de Commerce et de l'Artisanat

L'entreprise s'intéresse également à un autre secteur. Elle fournit l'un des leaders en France de la livraison de paniers-repas sur Internet. « Il a fallu s'adapter pour être en mesure de couper du Saint-Nectaire en portion de 60 g pour une salade », explique le responsable. Le marché de la FoodTech représente 70 % de son activité. Elle lui a aussi donné l'idée d'un nouveau produit dont raffole le consommateur : le fromage à tartiner. Celui qui débarque a été imaginé au Coteau. Il est conditionné en pots de 150 g et se décline en plusieurs saveurs : nature, ail & fines herbes, figues & noix, à base de lait de vache et bientôt de chèvre.

Se démarquer sans rien céder à la qualité et à la tradition, c'est le discours du fromager. Le métier évolue. « De plus en plus, les producteurs transforment et vendent en direct. Il faut donc revenir à l'origine de la profession » prône Stéphane Miollan qui vient de recevoir le maire Sandra Creuzet pour une visite de ses locaux où sont affinés des fromages d'exception.

ÉCHO +

www.fromage-gourmet.fr

PATRICK PRÉJEAN, SUR SCÈNE AU COTEAU



DISTRIBUTION. Ludovic Berthillot, Géraldine Lapalus, Patrick Préjean, Marie-Christine Adam, Richard Hervé

Patrick Préjean, le comédien et acteur qui a enchaîné près de 200 rôles, au théâtre, au cinéma et à la télévision jouera au Coteau le dimanche 3 avril dans *Tsunami* une comédie hilarante à la distribution prestigieuse. Interview par la rédaction des *Échos du Coteau*.

Retrouvez sur mairie-lecoteau.fr l'interview complète de Patrick Préjean et celle du comédien Roannais Ludovic Berthillot.



Quarante ans après, vous parlez-on encore de Perlin dans *Le Gendarme et les gendarmettes* ?

C'est fou le nombre de courriers que je reçois encore à propos de cette série. Nous avons tourné à St-Tropez dans des conditions formidables. Le côtoiement de grands artistes comme De Funès, Galabru, Claude Gensac, ça vous aide beaucoup à faire des progrès.

Parlez-nous de *Tsunami* ?

J'interprète un philosophe écrivain très à la mode et un peu snob, comme sa femme, qui fait partie de ces milieux très gâtés par un succès ou deux. Il s'y croit, mais il est très sympa. Vous savez, ma carrière a débuté totalement par cette forme de théâtre, dit de boulevard à une époque. J'ai voulu m'en éloigner pour donner d'autres couleurs à ma palette. J'ai fait du drame, des pièces beaucoup plus intellectuelles et j'ai choisi ce rôle dans *Tsunami* pour revenir au pur divertissement. J'ai cette chance.

La vie en tournée, c'est comment ?

En province le public est beaucoup plus festif qu'à Paris. Les gens ne sont pas blasés, ils sont touchants et moi, je respecte beaucoup tout ça. Dernièrement, des spectateurs se sont levés dans la salle et nous ont crié, merci d'être venus et de nous avoir fait rire. Ça vous fout les larmes aux yeux. Donc on sert vraiment à quelque chose, nous les artistes. On est de bons petits toubibs pour certains moments de la vie.

Propos recueillis par Jean-Marc Poux.

Parmi votre biographie, quel rôle vous a le plus marqué ?

Incontestablement, c'est *Cyrano de Bergerac*. Quand vous êtes petit et que vous voulez devenir acteur, vous êtes forcément admirateur de *Cyrano*. Le personnage vous a donné tellement d'émotions que vous vous dites, si ce métier est vraiment aussi beau, alors c'est vraiment ce que j'ai envie de faire. En plus, comme j'étais tombé dans la marmite avec mon père, ma mère, mon parrain, qui étaient artistes, ça aurait presque été une trahison que je m'en écarte.

ÉCHO +

Tsunami « Une satire de la télé-réalité »

Dimanche 3 avril à 16h à l'Espace des Marronniers

Entrée 25 € - Billetterie :

www.achetezenroannais.fr - Production : Artist'Prod pour la Ville du Coteau.

PRIX DE LA VILLE DU COTEAU



Photo : François PERROT

Photo François Perrot

ÉCHO +

Prix de la Ville du Coteau

Dimanche 13 mars 2022

À partir de 13h00.

Hippodrome de Feurs

3 bd de l'hippodrome

42110 Feurs

Entrée : 5 € – Gratuité pour les femmes, les enfants et les + de 70 ans

Réserver une table pour le déjeuner : 04 77 27 06 56

www.hippodromedefeurs.com

Pour la première fois, la Ville du Coteau est partenaire de la société hippique de la Loire. À l'occasion du lancement de la saison de l'hippodrome de Feurs, venez assister au Prix de la Ville du Coteau, le dimanche 13 mars.

La société hippique de la Loire existe depuis 1857. La grande dame gère l'hippodrome de Feurs et fonctionne en mode associatif avec un président, Gérard Vacher, un bureau et des administrateurs dont le dernier arrivé est un Roannais, Bernard Mondon. En France, deux sociétés l'une pour le trot et l'autre pour le galop ont en charge les courses. C'est elles qui répartissent

les allocations aux vainqueurs grâce aux paris.

« Sur un hippodrome, on peut évidemment jouer et miser, mais on vient d'abord profiter d'un spectacle et d'une animation », insiste Gérard Vacher. Il est en effet possible de déjeuner sur place. Des balades en poney, des manèges pour enfants et une tombola sont proposés.

Comme une vraie entreprise, chaque jour de course, c'est près de 100 personnes qui sont à pied d'œuvre. Du vétérinaire au cuisinier en passant par le maréchal-ferrant et les commissaires de course. Le temps fort cette année à Feurs sera le Quinté + le 19 octobre. Le partenariat avec la société hippique de la Loire vise à faire connaître l'hippodrome aux Roannais et promouvoir la Ville du Coteau.

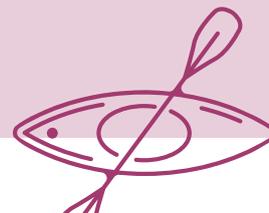


Photo : AVIRON ROANNE-LE COTEAU

DE L'OR POUR L'AVIRON ROANNE-LE COTEAU

Lors du championnat d'aviron indoor, 100 % connecté qui s'est déroulé en France début février, le club d'Aviron Roanne-Le Coteau s'est particulièrement distingué. Sur les 4 000 sportifs qui ont concouru, en individuel Pascal Danière s'est imposé dans la catégorie bras épaule sur la distance olympique, battant au passage le record de France et du monde chez les 50-59 ans. L'équipe engagée en relais mixte (handi-valide) avec Pascal Danière, Alexandre Crepel, Mathieu Accary, Clémence Lafarge a aussi raflé le titre.

AVIRON. La team mixte handi-valide



UN PAIN FABRIQUÉ ENTRE AMIS

Pains et Traditions, c'est le nom de l'association créée il y a près de 15 ans au Coteau. Tous les week-ends, ils sont une bande de copains à se retrouver discrètement autour du four, le vendredi pour pétrir et faire cuire et le samedi pour approvisionner en pain leurs adhérents.

Lorsqu'en 2008, Pierre Berthelier dit Totol, découvre qu'un four d'une ancienne boulangerie à Roanne va disparaître il décide de le récupérer et de le remonter chez lui. « *J'aime bien être autour d'une table à discuter et j'ai toujours adoré faire du pain* », explique avec bonhomie cet ancien agent du Grand Roanne, aujourd'hui en retraite.

Depuis, la petite boulangerie installée dans son jardin fabrique plusieurs variétés. En ce moment, du pain de campagne, du pain aux graines, au maïs, aux céréales et aux tomates, mais aussi des croissants et des pains au chocolat. Sans oublier la *Totoline*, irrésistible brioche nature ou aux pralines. Naturellement, tout est fait maison à base de produits trouvés chez des paysans de la région. Et pour passer commande, rien de plus simple : un coup

de fil ou un mot dans la boîte aux lettres avant le jeudi soir.

Le pain est vendu exclusivement aux familles adhérentes. Elles sont aujourd'hui 70 et il n'est pas prévu d'en accueillir davantage. Sinon « *on n'aurait plus de plaisir* », explique Totol. L'activité permet d'offrir du pain pour compte d'associations, ou de cause comme le soutien aux deux enfants

Eden et Abel. Quant à l'assemblée générale, elle a lieu en mai autour de la Saint-Honoré, le saint patron des boulangers. Ce jour-là tous les adhérents se retrouvent autour de la table.



BOULANGERS. Fred, Pascal, Pierre dit Totol et Christian autour du maire Sandra Creuzet et d'Yves Dumont, président du Conseil de quartier Plaines-Varenes. Manquaient le jour de la visite : Henri et Doudou

FÊTE DES CLASSES

APPEL AUX CLASSARDS LE 15 MARS

Après la disparition de Daniel Lametery, le président de l'Interclasse, une assemblée générale aura lieu le mardi 15 mars à 19h30 à la Maison des Sociétés, rue de la Glacière. L'élection d'un nouveau bureau est à l'ordre du jour, l'actuel étant démissionnaire. En même temps, un appel est lancé aux habitants

qui souhaitent s'investir dans la relance des classes et participer à la fête des classes en 2 dont la date au second semestre n'est pas complètement arrêtée.

LE COTEAU, EN ACTION TOUS ENSEMBLE

GROUPE DE LA MAJORITÉ 24 ÉLUS



Développer l'investissement

Durant cette période où le Conseil municipal vient de débattre des orientations budgétaires et où il va se prononcer sur le budget 2022, les grandes lignes sont à regarder de plus près pour mieux comprendre la stratégie politique conduite par notre majorité.

En 2020, nous avons hérité d'une situation financière avec un taux d'endettement inférieur au seuil moyen des communes comparables. On pourrait s'en satisfaire, or pas vraiment. Car au même moment, la ville déclinait sur plusieurs aspects comme la voirie et l'état de nos bâtiments. Aujourd'hui, il est temps de se donner les moyens si nous voulons remettre la ville en action.

Fidèle à nos engagements électoraux, nous n'augmenterons pas les impôts. La part communale de la fiscalité restera donc telle que nous l'avons trouvée. Les taux bancaires étant relativement bas, nous allons en profiter pour améliorer notre capacité d'autofinancement en renégociant des emprunts qui pèsent encore lourds comme ceux de l'Espace des Maronniers.

C'est aussi le moment d'investir en contenant notre endettement dans la moyenne des communes de la strate, afin de réaliser les projets importants. Cette année, l'aménagement paysager de notre entrée de ville côté pont de Loire, la reconstruction du restaurant scolaire des Étines et la finalisation des études du dossier des berges de Rhins et des gros chantiers de voirie.

Sandra CREUZET

lecoteauection@gmail.com

UNIS POUR LES COSTELLOIS 2020

3 ÉLUS



Budget 2022 : l'urgence écologique, sociale et démocratique oubliée.

Le projet de budget 2022 présenté en Conseil municipal du 3 février est décevant. Il révèle le retard de la majorité sur les dossiers suivants : aménagement des berges de Rhins, embellissement des entrées de ville, complexe des Étines. Pourtant, l'emprunt explose ! 2,5 millions d'€ annoncés... sans savoir pour quoi !

Notre commune fait face à des besoins réels et urgents, à des impératifs collectifs et vitaux. Nous avons analysé ce projet budgétaire sous le prisme de l'urgence écologique, sociale et démocratique. Agir vite est devenu une nécessité... mais, la majorité refuse de répondre à ces enjeux.

3 grands absents de ce budget :

- la transition écologique. Une politique de labels ne fait pas tout. Aucune ambition pour arrêter l'artificialisation des terres naturelles et agricoles, lutter contre les îlots de chaleur et densifier le végétal partout en ville ;

- le développement des services/équipements publics. Les délégations de missions et l'absence de recrutements stratégiques font disparaître une ingénierie et expertise de proximité ;

- la mise en place d'un budget participatif. Toujours pas d'autonomie des Conseils de quartiers pour financer des projets citoyens et rendre la participation habitante attractive.

Sans évolutions majeures, nous ne voterons pas ce budget en Conseil municipal de mars.

www.facebook.com/
unispourlescostellois

dmvailhe@mairie-lecoteau.fr

LE COTEAU NOUS L'AIMONS AGISSONS !

2 ÉLUS



« Je ne vais pas vous demander votre permission, et je ne vais pas vous informer. »

C'est par ces propos, méprisants à notre endroit que se termine le Conseil municipal du 3 février 2022.

Le sujet : l'emploi de détenus de la prison au sein des espaces verts de la mairie, (dans un but de réinsertion) ... Une fois de plus les élus ont découvert cette décision de Mme le Maire dans la presse.

Nous avons immédiatement été interpellés par des Costellois étonnés, inquiets, et opposés de cette décision.

En effet, nous savons que la prison de Roanne est réservée aux longues peines, c'est-à-dire aux condamnations pour des faits très graves.

En conséquence, la probabilité de récidive n'est pas nulle, c'est donc cet aspect qui inquiète les gens.

Il est vrai que Mme le Maire et le Procureur nous certifient que tout ira bien, et qu'il n'y a aucun danger...

À cela, il faut ajouter que de nombreux Costellois sont en recherche de travail, voire pour certains cherchent un emploi de réinsertion. Ils aimeraient bien eux aussi profiter d'une telle opportunité.

Si nous ne sommes pas ennemis de la nécessité d'une éventuelle réinsertion pour certains détenus en fin de peine, en revanche avant toute décision, nous aurions aimé avoir un débat démocratique entre élus sur ce sujet.

Mais voilà, Mme le Maire dans son irrépressible élan d'autocratie considère que nous sommes là pour approuver sans discussion toutes ses décisions. Ce que peuvent proposer les élus ne l'intéresse pas, elle décide SEULE.

Écrivez-nous.
B.Gabert F.Raffin

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Malone Chervier, Dauvergne, le 17 janvier

Thalya Jaillet, le 25 décembre 2021

Emma Perche, le 28 décembre 2021

Thao Perilhon, né le 16 janvier



DÉCÈS

Bernard Chatre, 62 ans, le 18 janvier

Yvonne Despierre vve Bachelet, 98 ans, le 26 janvier

Antoine Dufour, 85 ans, le 25 janvier

Georgette Duragnon vve Périchon, 95 ans, le 9 janvier

Yvette Freddo épouse Lagresle, 83 ans, le 1er février

Colette Gaudillat vve Desbois, 81 ans, le 20 janvier

Gérard Van Gansberg, 85 ans, le 3 février

Anne Giampaoli vve Scarciello, 85 ans, le 23 janvier

Lucienne Lagrange vve Fernier, le 18 janvier

René Lamure, 91 ans, le 29 janvier

Fatiha Nasri, 59 ans, le 31 janvier

CÉRÉMONIE

ALGÉRIE : 60^e ANNIVERSAIRE DU 19 MARS 1962

Le samedi 19 mars, le Comité Fnaca du Coteau et la municipalité invitent les Costellois à participer à la commémoration du 60^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc.

C'est le dimanche 18 mars que les négociateurs français Louis Joxe et algérien Krim Belkacem ont signé à Evian les accords du cessez-le-feu pour application le lendemain 19 mars 1962 à midi.

À partir de là, depuis 1963, la FNACA rend hommage à toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc. Le 29 mars 1962 est pour les Anciens d'Afrique du Nord (AFN) le jour du souvenir et de la mémoire envers les 30 000 jeunes soldats français qui ont trouvé la mort là-bas et les 75 000 blessés.

Au Coteau, grâce aux municipalités qui se sont succédé et au Comi-



STÈLE. Elle avait été inaugurée avenue Parmentier en novembre 2018.

té FNACA, deux lieux de mémoire ont été inaugurés ; la place du 19 mars 1962 devant l'ancienne école des Plaines et une stèle près de la médiathèque en souvenir de Pierre Depagne mort en Algérie en 1956 à l'âge de 23 ans et Maurice Cartelier mort la même année au Maroc à l'âge de 21 ans.

Ce 19 mars 2022 des délégations d'élus et de membres de la FNACA iront se recueillir sur les deux sites, à 9h30 place du 19 mars et à

10h00 avenue Parmentier. Elles rejoindront le cimetière, route de Perreux, à 10h30. Les Costellois qui le souhaitent sont invités à participer à ces manifestations.

ÉCHO +

Le comité FNACA du Coteau, coprésidé par Louis Bernard et René Chandiooux, compte 133 membres.

**GRAND JEU
de la chance**
700€
de lots à gagner lors
de chaque réunion

**Vivez UNE JOURNEE EXCEPTIONNELLE
DANS L'UNIVERS PASSIONNANT DU TROT !**



PUBLICITE HIPPODROME
1/2 page

Hippodrome de FEURS

Restaurant PANORAMIQUE

Pour un déjeuner spectacle
tél. pour réservation : 04 77 27 06 56

**VISITES DES COULISSES
de l'hippodrome**

Inscriptions auprès de l'office de tourisme de Feurs :
04 77 26 05 27

ANIMATION ET SPECTACLE POUR TOUTE LA FAMILLE !



Loire
LE DEPARTEMENT



FDREZ, 2017
COMITE REGIONAL
DE COMMUNES

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



www.hippodromedefeurs.com

2022
2022

Dimanche 13 mars
PMH / 13H

Lundi 4 avril
PREMIUM / 11H

Samedi 18 juin
PMH / 16H Fête de l'hippodrome

Vendredi 1^{er} juillet
PREMIUM / 16H

Vendredi 8 juillet
PREMIUM / 13H

Dimanche 24 juillet
PREMIUM / 11H

Dimanche 4 sept.
PMH / 13H

Lundi 5 sept.
PREMIUM / 11H

Mercredi 19 oct. **Quinté+**
GNT / 13H

roannais
AGGLOMERATION

cliink

**Triez le verre et gagnez
des bons d'achat
près de chez vous !**



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CLIINK®
ou demandez une **carte Cliink®** sur aggloroanne.fr

Rendez-vous **300**
dans l'un des
Points d'Apport Volontaire

cliink.com

COMMUNIQUEZ DANS LES ÉCHOS DU COTEAU



PREMIER MENSUEL
d'information costellois

DISTRIBUTION
dans toutes les boîtes aux lettres
du Coteau

INSERTION PUBLICITAIRE
à partir de 100 €

